

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2008)
Heft: [2]: Blindés

Artikel: De la brigade légère 1 en passant par la division mécanisée 1 : la brigade blindée 1 (1938-2008) : rétrospective
Autor: Weck, Hervé de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Seules les manoeuvres permettent d'entraîner à l'échelle 1:1 les commandants et les états-majors. Photo: div méc 1.

De la brigade légère 1 en passant par la division mécanisée 1

La brigade blindée 1 (1938-2008) - Rétrospective

Col Hervé de Weck

Ancien rédacteur en chef, RMS

Un généalogiste pourrait dire que la grand-mère de la brigade blindée 1 est la brigade légère 1 et que sa mère, c'est la division mécanisée 1! En effet, l'Organisation des troupes 1936 prévoyait 3 corps d'armée, 9 divisions à 3 régiments d'infanterie à 3 bataillons de fusiliers et 3 brigades légères.

Celles-ci rassemblaient les formations mobiles de l'armée, c'est-à-dire des troupes montées (les dragons), des cyclistes et des formations équipées de véhicules à pneus. Elles devaient se battre comme l'infanterie, mais exploitent leur mobilité pour combattre les formations aéroportées, tenir des secteurs-clés jusqu'à l'arrivée de l'infanterie, faire de l'exploration. Les brigades légères 1 et 2 ont participé à des manœuvres en 1937. Cependant l'Organisation des troupes 1936 n'est vraiment réalisée qu'en 1938, ce qui explique la date que l'on donne habituellement pour la naissance des brigades légères.

La «grand-mère», la brigade légère 1

La brigade légère 1, formation interarmes, fonctionne avec trois sortes de carburants : l'avoine des chevaux, l'essence des véhicules à moteur et la force physique des cyclistes, un conglomérat qu'Eddy Bauer, le spécialiste des chars, considère comme peu efficace. Pendant le service actif 1939-1945, la brigade mobilise souvent à la belle saison sans ses escadrons de dragons, qu'on laisse à leur travail à la ferme. Son armement est, lui aussi, très léger : les mousquetons des hommes, des fusils-mitrailleurs, une dizaine de lance-mines de 8,1 cm et une douzaine de canons d'infanterie de 4,7 cm - en clair des canons antichars performants pour l'époque.

Entre 1918 et 1939, la Suisse a acquis 2 *Renault FT-17*, 4 *Vickers* britanniques et 26 chars légers *Praga* tchèques sur une commande de 300 engins. L'invasion de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne nazie a empêché de recevoir la totalité des chars commandés. Au début de la



Le capitaine EMG Hans Rudolf Hüssy, en compagnie du col Koller.

Seconde Guerre mondiale, chaque brigade légère se voit subordonner une compagnie de 8 *Praga* intégrés dans son groupe d'exploration.

En juin 1940, la brigade légère 1 interne le 45^e corps d'armée français. Après la constitution du Réduit national, elle a la mission de mener le combat retardateur sur le Plateau en cas d'invasion allemande. Durant le deuxième semestre de l'année 1944, avec la brigade légère 2, elle est engagée en Ajoie pour empêcher des violations de frontière, soit par les Allemands, soit par les Alliés. Comme elle ne peut pas mener un combat mobile, elle se retranche dans les localités, après avoir construit un grand nombre de barrages antichars. A la frontière de l'Ajoie, la brigade légère 1 se trouve en contact avec la 1^{ère} Armée française.

En 1948, chacune des 3 brigades légères reçoit une compagnie de 10 chasseurs de chars G-13. On ne fait pas encore de distinction entre les missions du char de combat avec tourelle, plus mobile et rapide à l'ouverture du feu, et celles du chasseur de chars dont le canon est solidaire du châssis. Il n'y a pas d'infanterie d'accompagnement



Le div Eugène Dénéréaz, premier commandant de la div méc 1 (1962-1971).

des chars. Si cela s'avère nécessaire, on fait monter des dragons portés sur les superstructures des G-13. Dès 1951, les brigades légères alignent un groupe (un bataillon) de 44 G-13, des dragons portés sur camions Dodge et un bataillon de motocyclistes.

En avril 1951, les Chambres votent l'acquisition de 550 chars de combat mais, comme le Conseil fédéral hésite entre un char soviétique et un char occidental, les députés bloquent le crédit. En octobre, ils acceptent pourtant l'acquisition de 200 chars légers AMX-13, une solution transitoire avant l'arrivée des *Centurions* britanniques de 50 tonnes. Ces mesures touchent les divisions mais pas les brigades légères, que l'on cherche pourtant à renforcer. Elles constituent alors la réserve d'intervention du commandement supérieur, mais pas pour des actions prolongées, car elles doivent être relevées dès que possible par l'infanterie. En somme, les troupes légères remplissent les missions des bataillons de chars de la future Armée 61... Il n'en reste pas moins que les brigades légères sont un mélange hétéroclite de formations cyclistes, blindées et motorisées.

La «mère», la division mécanisée 1

Avec l'Armée 61, l'acquisition de chars de combat *Centurions* autorise des actions offensives sur le Plateau, menées par les régiments de chars des trois divisions mécanisées, grandes unités interarmes. Le combat mécanisé reste pourtant virtuel, car les grenadiers de chars ne disposent que d'*Universal Carrier* et les dragons portés de Dodge tout-terrain. Leur armement le plus lourd, c'est le tube-roquettes ! Il faut encore acquérir des avions de combat *Mirage*, un troisième lot de *Centurions*, des M-113 pour les grenadiers, les sapeurs, les transmetteurs et les états-majors, des lances-mines de chars, des ponts pour le génie, des *Unimog* tout-terrain pour l'infanterie motorisée. Les AMX-13 se trouvent au bataillon d'exploration des divisions mécanisées et des divisions de campagne.

Le Service des troupes légères, qui vient d'ajouter « mécanisées » à sa dénomination en 1961, marque la révolution que représente le passage à l'Armée 61, en sortant un règlement provisoire sur la *Conduite du*

Quelques officiers qui ont beaucoup apporté à la doctrine d'engagement des troupes blindées

- Le divisionnaire Eugène Dénéréaz (1910-2002) commande la compagnie de mitrailleurs 10 (1941-1945), le bataillon de motocyclistes 31 (1953-1955), le régiment de dragons motorisés 1 (1956-1958). C'est le premier commandant de la division mécanisée 1 (1962-1971). À l'Etat-major général à Berne, il pense l'Armée 61 et sa mécanisation. C'est lui qui introduit dès 1962 les notions de «garde de stationnement» et de défense de stationnement», des bases pour les grenadiers de chars.

- Le divisionnaire Robert Haener (1920-1981) commande la compagnie motorisée de mitrailleurs IV/1 (1947-1949), la compagnie de cyclistes I/7 (1950-1952), le groupe chars légers 3 (1957-1960), le régiment de chars 7 (1965-1968). Chef d'arme des troupes mécanisées et légères (1974-1981). Séjour en Allemagne (1963).

- Le divisionnaire Johann-Rudolf Hüsey (1918-2004) commande la compagnie de canons d'infanterie motorisée 12 (1946-1949), la compagnie de chasseurs de chars II/22 (1949-1952), le groupe de chasseurs de chars 22 (1954-1955), le groupe de chars blindés 12 (1956-1958), le régiment de chars 2 (1962-1965), la division mécanisée 4 (1972-1979). Stages aux usines Skoda à Pilsen en 1946, au Royal Armoured Corps (1951, 1952, 1955, 1957) et au US Armor Corps (1958-1959). Comme commandant de l'Ecole de recrues 22/222, il introduit à la troupe le char de combat Centurion et le char de grenadiers M-113.

- Le divisionnaire Richard Ochsner (1922-...) commande l'escadron de dragons motorisés III/19 (1951-1956), le bataillon de dragons motorisés 18 (1960-1964), le régiment de chars 3 (1969-1970), la division mécanisée 11 (1971-1977). Stage au US Army Command and General Staff College (1959-1960).

- Le commandant de corps Hans Wildbolz (1919-1997) commande la compagnie motorisée de mitrailleurs 22 (1946-1949), l'escadron de dragons motorisés II/15 (1949-1950), le bataillon de dragons motorisés 15 (1959-1961), le régiment de chars 8 (1965-1966), la division mécanisée 4 (1970-1971), le corps d'armée de campagne 2 (1972-1977). Stages au US Armor School (1957-1958), à Fort Bliss aux Etats-Unis (1964) et en Grande-Bretagne (1965).

régiment de chars, avant même l'entrée en vigueur de l'Organisation des troupes 61. Il précise que « l'attaque mécanisée est caractérisée par sa vitesse. Les chars peuvent y faire sentir leur puissance de choc. Les attaques mécanisées sont en conséquence des opérations profondes. »

Par « opération profonde », il faut comprendre des offensives sur le Plateau, menées par l'ensemble d'une division mécanisée. Le régiment de chars peut aussi mener la défense mobile, ce qui englobe le combat retardateur, le combat dans des positions défensives et la contre-attaque. «*Mobilis in mobile*», la devise du capitaine Nemo dans *Vingt mille lieues sous les mers* de Jules Verne, semble la doctrine du début des années 1960. Il s'agit de lancer en bloc la division mécanisée, soutenue par l'aviation, dans des offensives, vastes et profondes, au cours desquels la mission de la division de campagne serait de suivre et de nettoyer le terrain partiellement nettoyé par l'infanterie motorisée. On semble inspiré par la « dimension navale »



Le futur div Richard Ochsner.

des opérations de l'Afrika Korps pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cette doctrine, discutable, doit être mise en relation avec deux paramètres: les *Centurions* disposent d'un stabilisateur qui leur permet de tirer en mouvement mais, même par vent arrière, ils ne dépassent pas 30 km/h sur la route, et 20 km/h dans le terrain. Les réservoirs des *Mark V* contiennent 730 litres d'essence (les *Mark VII* 1030 litres), alors que leur consommation sur la route avoisine 700 litres par 100 km, 1100 litres dans le terrain! Dans la *Revue militaire suisse*, le major Michel Montfort révèle un malaise dans l'infanterie motorisée, parce qu'il n'y a pas concordance entre ses possibilités et les missions qu'elle reçoit. «Les chars conquièrent, l'infanterie nettoie et occupe!» Aux coups de bélier des blindés succèdent les opérations «Voirie» comme les appelle le colonel vaudois Raymond Gafner, commandant du régiment d'infanterie motorisée 2.

La *Conduite du régiment de chars* précise encore qu'il «est très rarement opportun d'engager le bataillon de dragons portés et le groupe de chars dans leur composition organique.» En vue du combat, il faut réarticuler le régiment en procédant au panachage des deux corps de troupe, ce qui représente une lourde servitude pour la conduite et fait perdre un temps considérable: l'adversaire risquerait fort d'exploiter un créneau aussi prometteur. Ce système reste en vigueur jusqu'à la création de deux bataillons de chars identiques dans le régiment de chars.

La doctrine de la défense combinée, plus réaliste, qui restera en vigueur jusqu'en 1995, apparaît avec le Rapport du Conseil fédéral sur la conception de la défense nationale militaire du 6 juin 1966, largement accepté par les Chambres. Pour l'armée suisse, diverses formes de combat doivent être exclues d'emblée, en particulier la recherche d'une décision dans une guerre de mouvement. En revanche elle mène, à l'échelon opératif, un combat défensif qui tend, entre autres, «à détruire, par des contre-attaques de formations mécanisées

appuyées par l'aviation, les forces adverses qui auront pénétré (...) dans la profondeur de la zone de défense.» A cause de la puissance du feu conventionnel et nucléaire dont disposerait l'adversaire, ces actions mécanisées s'effectuent dans des terrains compartimentés offrant des couverts. Ces ripostes mécanisées, en collaboration avec les formations statiques d'infanterie ou de cyclistes agrippées à leurs positions, doivent infliger le maximum de pertes à l'adversaire. Il s'agit, par la coopération d'éléments statiques de barrage et d'éléments mobiles de ripostes, de conserver le plus longtemps possible des régions importantes du point de vue opératif et logistique.

La subordination des divisions mécanisées à des corps d'armée de campagne signifie que le haut commandement n'envisage pas de créer un corps d'armée blindé engagé en bloc, dans de vastes mouvements entre le lac Léman et le Bodensee. «Si on n'engage pas la division mécanisée en bloc comme c'était prévu initialement, confirme le commandant de corps Gérard Lattion dans une interview, c'est parce que l'aviation qu'il fallait pour ce genre d'opération n'avait pas été constituée. (...) Les moyens même de la division n'étaient pas tout à fait ceux qu'il aurait fallu avoir.» Le chef de l'Etat-major général précise en 1967 que «les divisions mécanisées auraient à contre-attaquer là où le commandant du corps d'armée (...) auquel elles appartiennent voudrait voir rétablir la situation, soit porter un coup décisif à un adversaire privé de l'initiative.» Les ripostes opératives de chaque division mécanisée, à l'intérieur ou à l'extérieur de son secteur, sont planifiées et la plupart exercées jusqu'au niveau compagnie. Les ripostes tactiques de la division de campagne qui n'engagent qu'un bataillon de chars, uniquement dans le secteur de la division, sont également planifiées et exercées. C'est l'époque des grandes manœuvres de corps d'armée organisées tous les quatre ans, qui impliquent chaque fois au moins un régiment de chars.

A la fin des années 1960, il y a 220 bataillons d'infanterie et 24 bataillons de chars. Les divisions mécanisées reçoivent l'obusier blindé M-109. A la division mécanisée 1, le *Char suisse 68* remplace le *Centurion*, avant de céder la place au *Léopard 2*.

Le 1^{er} janvier 1995, les 3 divisions mécanisées donnaient naissance à 5 brigades blindées, 1 par corps d'armée de campagne et 2 au niveau de l'armée. L'Armée 95, forte de 360 000 hommes et de 18 régiments d'infanterie, aligne 10 bataillons de chars, 5 bataillons mécanisés, appuyés par 5 groupes d'obusiers blindés, 5 groupes de DCA et 5 bataillons du génie. Ces brigades font de la «défense dynamique» dans des «zones opératives de mouvement» qui ne sont pas occupées par des troupes amies.

H.W.